CFDT – Lettre d'informations Novembre 2021

***** CE QU'IL FAUT RETENIR *****

- **Négociations Annuelles :** C'est parti
- **Covid19 :** La pandémie repart, plus que jamais, les gestes barrières sont à respecter au sein de l'entreprise
- **Une question ?** : Cfdt.eidp@gmail.com

Télétravail – Mise en place au 1er janvier 2022

Le télétravail encadré, selon l'accord QVT signé le 8 janvier 2021, va démarrer au 1er janvier 2022, sous réserve d'une situation sanitaire correcte et de consignes gouvernementales inchangées.

Les avenants aux contrats seront quant à eux envoyés entre le 7 et le 10 décembre par voie électronique. Les élus sont encore en attente de l'avenant spécifique EI, bien que l'ayant demandé en octobre.

Pour vous équiper, les fauteuils au tarif négocié, tant attendus, sont enfin disponibles (cf. Pixis 0990053754). L'offre est limitée à deux fauteuils par salarié. Seuls regrets, le tarif et le délai de mise en place.

Négociations Annuelles 2021

Les négociations ont commencé et une première proposition a été faite de manière **confidentielle** par la direction afin de nous permettre de démarrer nos réflexions. Contrairement à d'autres organisations syndicales, la **CFDT a respecté cet accord de confidentialité**, comme nous le faisons d'ailleurs vis-à-vis des salariés.

Notre objectif n'est pas d'être les premiers à vous informer, mais de négocier au mieux de vos intérêts et de **vous donner des informations fiables**. La **CFDT** espère que cette fuite d'information ne faussera pas les négociations en cours.

Covid19 – Actualités Euro-Information

La situation sanitaire évolue et la reprise épidémique se confirme. Dans les locaux d'Euro-Information, beaucoup de relâchements ont été constatés.

Les élus **CFDT** se joignent à la direction pour vous rappeler qu'afin d'assurer la protection de tous, **le respect des gestes barrière et de la distanciation physique est essentiel dans le cadre professionnel**. Sur le lieu de travail, **le port du masque est obligatoire de façon permanente** et ce, même si les personnes ont un schéma vaccinal complet.

Suite à la reprise épidémique les jauges de télétravail ont été adaptées ; toutefois les élus **CFDT** regrettent la décision de la direction de gérer la reprise de la crise sanitaire, cette fois ci, de façon **unilatérale**, sans échange au préalable avec les élus locaux.

Bilan Sociaux – Les années se suivent et se ressemblent… ou pas

La **CFDT** a pris connaissance en même temps que les autres acteurs syndicaux des éléments relatifs au bilan social 2020. Une fois de plus, les documents fournis par la direction ont changé de formalisme, ce qui rend difficile toute analyse par rapport aux années précédentes. À noter également l'absence d'échanges avec la RH sur le sujet, ce qui, bien évidemment, aide à y voir clair !

À ce jour, près de 20% de nos salariés ont moins de deux ans d'ancienneté et leur accompagnement est quasi inexistant.

Bien que notre entreprise évolue et recrute, force est de constater que le service RH, en sous-effectif face à l'ampleur de notre structure, a bien du mal à suivre la cadence. Le recrutement RH ne semble a priori pas être l'une des priorités de la direction.

Wacken 2 : pilote Flex-office… ça continue

Actuellement un demi-étage d'EID ACM est en Flex-Office au Wacken 2. Des points restent à régler (mise à jour de poste au cours de la nuit, étiquetage des casiers, dock unique…).

Ce pilote va être étendu aux Services Distants et à la Monétique. Un bilan sera fait par la suite.

Vos élus **CFDT** suivent de près ce dossier et restent vigilants quant à la mise en place du Flex-Office.

Œuvres Sociales

Les cartes cadeaux de Noël du CASCIE (80€) vous ont été distribuées sous forme de bons dématérialisés Wedoogift.

Le nouveau règlement des activités du CSE Euro-Information a été voté. Même si nous l'avons approuvé, le seul regret de la **CFDT** est que les autres organisations syndicales ne nous ont pas suivis pour supprimer la règle entre les subventions vacances et nos locations. Pour rappel, cette règle vous empêche de bénéficier d'une subvention vacances à partir du moment où vous participez aux périodes d'attribution des locations du CSE (généralement en mars, juillet et septembre) et que vous obtenez la location. Cependant il est encore possible de demander une location encore vacante après les attributions (réservation au fil de l'eau), quelle que soit la période, et prétendre à une subvention vacances.

Vous avez des questions ? La CFDT est à votre disposition

Quel que soit le sujet, si vous avez des questions nous pouvons vous répondre. Désormais une adresse mail est à votre disposition : Cfdt.eidp@gmail.com. N'hésitez pas à vous en servir.

La Cfdt: se bat chaque jour pour améliorer votre quotidien !

Vos élus et représentants au CSE EI-EID-EIP

Jean-Yves CROS - Florise BARBARIN - Jérôme LE DÉAUT - Françoise MARZELLIERE
Dinh Khôi NGUYEN - Pascaline VEREILLE - Éric BAUDUIN - Agnès SCHWAEDERLÉ
Thierry HUBLET - Aline LEPLAT- Tan Trieu HO - Mondher SOLTANI

Éric ÉTALON - Mickaël LE ROUVILLOIS - Carlos CARVALHO - Isabelle DEBERGH - Philippe LECLERCQ
Hervé ROCHOTTE - Jean-Louis MALYCHA - Benoît MALOT - Marie-Paule PETIT